

Questions orales

[Traduction]

L'ÉDUCATION

LA RÉDUCTION DES SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances au sujet de la loi sur le financement des programmes établis et des rumeurs selon lesquelles des fonctionnaires de son ministère auraient adressé des recommandations au comité du cabinet chargé du développement social qui se réunira cette semaine et la semaine prochaine pour étudier ces recommandations. Le ministre peut-il nous dire s'il est vrai que son ministère a adressé à ce comité des recommandations visant à réduire d'environ 1.5 milliard de dollars le financement des universités et de quelque 2 milliards de dollars le financement global des programmes établis. Le ministre peut-il simplement confirmer que de telles discussions ont lieu présentement?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je puis confirmer que des discussions se déroulent effectivement au sein de mon ministère en préparation des prochaines réunions sur les arrangements financiers. Nous n'avons pas encore formulé de recommandations au cabinet. Nous allons cependant le faire. Jusqu'à présent, le cabinet ne s'est pas encore prononcé sur la teneur des propositions à formuler. Ce que nous avons dit dans le discours du budget, c'est que nous avons l'intention de réaliser des économies substantielles dans les transferts intergouvernementaux, mais nous n'avons pas encore pris d'autre décision à ce sujet.

M. Rae: Ce dont il s'agit, ce n'est pas de la loi sur les arrangements financiers, mais bien de la loi sur le financement des programmes établis. J'insiste là-dessus car il s'agit en somme de deux choses différentes. Comment concilier cette proposition, dont le ministre n'a ni confirmé ni nié qu'elle était activement à l'étude et qui viserait à réduire de 1.5 milliard de dollars le budget global des universités canadiennes, avec les déclarations du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie selon lesquelles le gouvernement désire fortement accroître la capacité de recherche et de développement du Canada. Comment peut-on vouloir opérer de telles réductions dans le financement de nos universités lorsqu'on nous dit qu'il y a un manque de main-d'œuvre qualifiée et que le gouvernement attache la plus grande importance à la recherche et au développement?

M. MacEachen: Madame le Président, ce que j'ai dit à propos des accords fiscaux s'applique également au financement des programmes établis. Il va de soi que le gouvernement doit discuter et examiner la question, mais nous n'en sommes pas encore à prendre des décisions. Je ne ferai qu'ajouter aux spéculations si je me mettais à faire des commentaires sur les rumeurs selon lesquelles nous aurions déjà pris des décisions quant aux compressions. Ces décisions se prendront lors des négociations. Lorsque nous saurons exactement ce que nous voulons faire, nous ferons connaître notre position aux provinces. Nous n'en sommes pas encore là.

M. Rae: Quand on sait les conséquences dramatiques que la décision unilatérale de réduire une aide financière aussi importante aurait, non seulement pour les provinces mais également

pour les universités en question, j'aimerais savoir si le ministre convient avec moi qu'il serait préférable pour le pays comme pour le gouvernement de constituer un groupe de travail parlementaire qui serait chargé d'étudier non seulement les accords fiscaux entre les provinces et le gouvernement fédéral mais également la loi sur le financement des programmes établis. Le Parlement se trouverait ainsi en mesure d'effectuer un examen de la situation et de donner aux établissements universitaires dont l'aide financière que leur accorde le gouvernement va être considérablement réduite, l'occasion de défendre devant nous leur point de vue.

● (1125)

M. Clark: Qui est-ce qui vous a donné cette idée, Bob?

M. MacEachen: Madame le Président, les accords fiscaux arriveront à expiration en mars 1982. Comme nous en avons l'habitude, nous allons tâcher de renégocier une nouvelle série d'ententes avec les provinces. Les ententes au titre du financement des programmes établis ne seront pas abolies mais si nous ne parvenons pas à un accord, le gouvernement prendra ses propres dispositions. C'est précisément le cas pour les deux ententes en question. Le député a proposé que le Parlement étudie, dans le cadre d'un groupe de travail peut-être, l'ensemble du problème des transferts intergouvernementaux, de la péréquation et du financement des programmes établis. C'est une proposition dont il faudra que je discute avec le chef du gouvernement et la Chambre, afin de savoir s'il serait possible de confier la question à un groupe de travail parlementaire, qui déposerait ses conclusions avant que les négociations avec les provinces soient terminées. La question est actuellement à l'étude.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES DES ÎLES SALOMON

Mme le Président: J'aimerais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Paul Tovua, ministre des Ressources naturelles des îles Salomon.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE LA MISE EN MARCHÉ DE POMMES CONSERVÉES EN ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE

M. Robert Gourd (Argenteuil-Papineau): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, mais en son absence je la poserai à son secrétaire parlementaire. A la suite d'une surproduction de pommes au Canada, précisément au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, et à la suite d'un mémoire présenté au ministre le 5 janvier par la Fédération des producteurs de pommes du Québec, le secrétaire parlementaire peut-il dire si des mesures seront prises rapidement dans ce dossier afin que les producteurs puissent mettre sur le marché de consommation les pommes AC, c'est-à-dire en atmosphère contrôlée?